

Lutte contre le changement climatique : les acteurs de l'aménagement entre coopération, reconversion et concurrence

Géraldine Molina

La lutte contre le changement climatique a bouleversé les manières de travailler et les savoir-faire des nombreux acteurs de l'aménagement urbain. Synonyme d'une plus grande concertation, cette mutation s'accompagne aussi d'un renouvellement des formes de légitimité et d'une redistribution des cartes entre acteurs de la conception architecturale.

L'injonction à la lutte contre le changement climatique modifie les conditions d'exercice des praticiens de l'architecture et de l'urbanisme. Confrontés à la nécessité de territorialiser à différentes échelles les engagements internationaux, européens et nationaux (Grenelle de l'environnement), les acteurs et institutions en charge de la gestion des territoires élaborent des politiques de lutte contre le changement climatique comme les schémas régionaux climat-air-énergie (SRCAE) ou les plans climat-énergie territoriaux (PCET) des collectivités locales¹. Cette « mise en mouvement » des professions et des institutions autour de l'enjeu climatique entre pour partie en résonance avec les préoccupations des représentants de la société civile qui se mobilisent pour peser dans le débat. Aussi convient-il d'interroger les stratégies que les institutions et acteurs de l'aménagement déploient pour s'adapter à cet enjeu climatique.

Une enquête exploratoire menée en Midi-Pyrénées² et en Île-de-France en 2011 et 2012 permet d'apporter quelques éclairages sur la question. Trois forums et arènes dans lesquels les politiques publiques territoriales de lutte contre le changement climatique s'élaborent ont été étudiés³ à l'aide de différentes techniques d'enquête : observations participantes, analyse secondaire de documents institutionnels et entretiens approfondis auprès d'une quarantaine d'acteurs impliqués (représentants institutionnels, techniciens des collectivités territoriales, consultants en bureaux d'études spécialisés, praticiens de l'architecture et de l'urbanisme, acteurs industriels, etc.). Pour compléter cette analyse, des regroupements interprofessionnels visant à faire avancer la réflexion pour un aménagement ménageant le climat ont également été considérés⁴.

¹ En s'appuyant sur des diagnostics territoriaux (bilan carbone, etc.) et des scénarios d'évolution, ces dispositifs visent à définir des orientations, des préconisations et à définir des indicateurs de suivi.

² L'enquête sur les terrains en Midi-Pyrénées a été menée dans le cadre du programme « Planifier pour ménager le climat en Midi-Pyrénées : paysage institutionnel, positionnements d'acteurs et recompositions des compétences professionnelles », financé par la Maison des sciences de l'homme et de la Société de Toulouse.

³ Ont été analysés au cours de cette enquête le SRCAE de Midi-Pyrénées et les PCET de la communauté urbaine du Grand Toulouse et du SICOVAL (la communauté d'agglomération du Sud-Est toulousain).

⁴ Il s'agissait du consortium du groupe Descartes constitué par Yves Lion lors de la consultation sur le Grand Paris et de celui du Pôle régional d'échanges sur l'aménagement et le développement des territoires (PREDAT) animé par l'Association des professionnels de l'urbanisme de Midi-Pyrénées (lieu de partage d'expériences entre chercheurs et praticiens, le PREDAT a notamment mené une réflexion sur la question la lutte contre le changement climatique en 2011).

L'échiquier de la lutte contre le changement climatique : une nébuleuse d'acteurs

Ces dernières décennies ont vu l'avènement d'un aménagement « pluriel » (Chalas 2005) incarné par la multiplication des acteurs et instances en présence, et la montée en puissance des dynamiques interprofessionnelles (Évette et Thibault 2001) et participatives. La prise en compte de l'enjeu climatique vient complexifier la donne.

La déclinaison de la lutte contre le changement climatique aux différentes échelles d'intervention des territoires nécessite tout d'abord l'organisation d'une transversalité entre une pluralité de services et d'institutions. Elle implique l'articulation complexe de différentes politiques publiques (nationales, régionales, locales), l'organisation de la compatibilité de la planification stratégique et réglementaire (schémas de cohérence territoriale (SCoT), programmes locaux de l'habitat (PLH), plans locaux d'urbanisme (PLU), plans de déplacements urbains (PDU)) ainsi que la mise en conformité des projets urbains et architecturaux. Les acteurs institutionnels doivent également composer avec une autre exigence, celle d'une « démocratie environnementale » (Barbier et Larrue 2011) en intégrant habitants et représentants associatifs dans l'élaboration des plans d'action sur les territoires. Les relations avec ces acteurs s'inscrivent dans une double logique ascendante (prise en compte de l'opinion publique dans l'action publique environnementale locale) et descendante (sensibilisation de cette opinion publique aux problèmes climatiques et énergétiques).

L'intégration de la préoccupation climatique dans le champ de l'aménagement appelle la conjonction de nouveaux et d'anciens savoirs, savoir-faire et compétences détenus par une pluralité de professions et métiers, dont l'hétérogénéité des cultures et intérêts ne facilitent pas la convergence. S'y retrouvent les métiers de la gestion et de la production des espaces – tels que les architectes, urbanistes, paysagistes, acteurs privés du BTP (bâtiments et travaux publics), élus et techniciens des collectivités territoriales. Ces acteurs se repositionnent en intégrant ce nouvel enjeu climatique (Henry et Debizet 2008) et entendent faire jouer leur expérience et expertise accumulées en aménagement. Les trajectoires de certains précurseurs renseignent sur les facteurs de renouvellement des compétences. Le militantisme environnemental, tout comme l'expérience professionnelle internationale, y jouent un rôle important. Les praticiens sortent des routines en se familiarisant avec d'autres manières de construire ou de gérer la ville et les espaces qui la composent⁵.

En parallèle, en réponse au besoin d'expertise climatique et énergétique, de nouveaux acteurs se mobilisent. Des agences à caractère public (l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), les agences régionales pour le développement durable, les agences de l'eau) et des bureaux d'études privés spécialisés sur la question énergétique et climatique s'investissent, par exemple, dans l'élaboration des schémas régionaux climat-air-énergie ou des plans climats. Les trajectoires professionnelles de ces spécialistes du climat et de l'énergie se construisent souvent au travers du passage entre expertise privée et expertise publique. D'anciens conseillers ou responsables d'agences environnementales intègrent des bureaux d'études spécialisés ou montent leur propre cabinet de conseil pour faire valoir leur expertise auprès de collectivités territoriales. Ces acteurs témoignent aussi souvent d'un engagement militant s'impliquant, par ailleurs, dans des mouvements politiques ou des associations environnementales. Ce multipositionnement et ces circulations leur permettent non seulement d'accroître leurs compétences et de construire un réseau professionnel diversifié mais aussi d'affirmer leur légitimité professionnelle. Ces spécialistes ont

⁵ Pratiquant depuis plus de 20 ans une activité constructive fondée sur l'adaptation contemporaine d'anciens savoir-faire bioclimatiques, un architecte militant fait ainsi aujourd'hui figure d'avant-garde sur la scène midi-pyrénéenne. S'inspirant des modèles germanique et nordique depuis le début des années 1980, une autre architecte installée à Paris est considérée dans son milieu comme une référence en matière énergétique et climatique. Sa réflexion architecturale et urbanistique accorde une place particulière à la question des pratiques sociales. Elle prône notamment une nouvelle organisation chronotopique de la ville (avec une « densité d'usages », le développement de la polyvalence de certains équipements pour limiter l'étalement urbain, ou encore l'adaptation des usages et rythmes sociaux aux variations du climat afin de réduire l'usage de la climatisation durant les heures les plus chaudes lors de la saison estivale).

généralement une formation en sciences de l'ingénieur. Le rôle important qu'ils jouent dans l'aménagement témoigne du retour en force d'une prédominance du technicisme et d'un certain scientisme dans ce champ de la gestion des territoires.

Gérer des vents contraires : renouveler les compétences ou défendre les intérêts professionnels ?

Pour les professionnels impliqués, les dispositifs de co-construction de la lutte contre le changement climatique constituent des lieux d'« entre-observation » (Biau 2000). Ils leur donnent l'occasion d'évaluer le positionnement des différents protagonistes sur le nouvel échiquier de la lutte territoriale contre le changement climatique. Ils leur permettent d'identifier des concurrents ainsi que des alliés potentiels. Différentes cultures professionnelles et institutionnelles y sont réunies offrant des opportunités pour que les modèles et expériences circulent, que les savoirs et compétences se renouvellent.

Entre les deux principales formes d'expertises issues de l'aménagement d'une part, du climat et de l'énergie d'autre part, se dessinent des formes de coopération pour faire valoir la complémentarité des compétences. Pour les acteurs de l'architecture et de l'urbanisme, le contact avec les experts du climat et de l'énergie permet d'acquérir des connaissances pour s'adapter aux nouveaux enjeux. Réciproquement, le voisinage des professions de l'aménagement assure à des acteurs comme les climatologues une acculturation aux problématiques spatiales et territoriales. Ainsi, des chercheurs de Météo France ont travaillé aux côtés d'architectes, d'urbanistes et de paysagistes au sein du groupe Descartes piloté par l'architecte Yves Lion lors de la consultation sur le Grand Paris. L'intégration des climatologues a constitué un atout pour les concepteurs, leur permettant de se démarquer des équipes concurrentes en affichant une solide garantie scientifique en matière climatique.

Cependant, les enjeux de légitimation professionnelle et institutionnelle ne vont pas toujours dans le sens de la collaboration et dessinent de nouvelles dynamiques concurrentielles. Avec la mobilisation des acteurs autour de la question climatique, une « lutte des places » se joue aussi pour de nombreux professionnels (tels que les architectes, urbanistes ou paysagistes, promoteurs, experts en climat et énergie privés ou publics, entreprises du BTP) qui rivalisent pour l'accès et le positionnement sur un nouveau marché, le renouvellement d'un carnet d'adresses et le maintien ou l'élargissement d'un réseau de prestataires, de partenaires et de commanditaires.

Naviguer à vue et en eaux troubles ?

Le renouvellement des savoirs et savoir-faire présuppose une réflexivité et un temps minimal d'acculturation. Or, deux difficultés se posent. D'abord, les calendriers de dispositifs d'élaboration et de mise en œuvre des politiques publiques climatiques apparaissent particulièrement resserrés. L'« urgence » fait partie des mots d'ordre en matière d'action climatique⁶. Ensuite, les savoirs ne sont pas stabilisés car complexes. La question des interactions entre climat et territoires implique le croisement des phénomènes atmosphériques, avec des considérations techniques en matière constructive mais aussi avec des préoccupations sociales centrées sur les modes de vie des habitants et usagers (Molina 2012). La construction de nouvelles interfaces disciplinaires complexes entre notamment la climatologie, la géographie, la sociologie, l'urbanisme et l'architecture s'impose désormais (Colombert *et al.* 2012 ; Vanderlinden *et al.* 2012).

Au final, des freins aux dynamiques d'acculturation interprofessionnelle et d'apprentissage sur les questions climatiques et énergétiques subsistent. Ils conduisent à la reproduction des routines et

⁶ Urgence justifiée par la nécessité d'enrayer au plus tôt la crise climatique, mais aussi motivée par des enjeux politiques nationaux et locaux (les élus entendant laisser, avant les prochaines échéances électorales, le souvenir d'un grand « geste » en matière environnementale).

la résilience des cadres cognitifs antérieurs à l'avènement de l'enjeu climatique. Concernant la lutte contre le changement climatique, le constat d'une normalisation des pratiques et d'un chemin relativement balisé à l'échelle du bâtiment et de la conception architecturale ne semble donc pour l'instant pas pouvoir être élargi à l'échelle des territoires. En matière d'aménagement, la phase d'apprentissage et d'expérimentation semble bousculée par une généralisation des solutions qui ne facilite pas le renouvellement des modes de faire.

Bibliographie

- Barbier, R. et Larrue, C. 2011. « Démocratie environnementale et territoires : un bilan d'étape », *Participation*, n° 1, p. 67-103.
- Biau, V. 2000. *La consécration en architecture : l'émergence de nouvelles élites architecturales en France*, thèse de doctorat, École des hautes études en sciences sociales.
- Chalas, Y. (dir.). 2005. *L'imaginaire aménageur en mutation : cadres et référents nouveaux de la pensée et de l'action urbanistiques. Contribution au débat*, Paris : L'Harmattan.
- Colombert, M., Salagnac, J.-L., Morand, D. et Diab, Y. 2012. « Le climat et la ville : la nécessité d'une recherche croisant les disciplines », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série n° 12, mai. URL : <http://vertigo.revues.org/11811>, consulté le 11 octobre 2012.
- Debizet, G. & Henry, E. 2009. « Qualité en conception, concurrence et management de la qualité », *Cahiers Ramau*, n° 5, p. 143-162.
- Évette, T. et Thibault, E. 2001, *Interprofessionnalité et action collective dans les métiers de la conception*, Paris : La Villette.
- Molina, G. 2012. « Aménager les espaces en ménageant le climat : de nouvelles interfaces à construire entre la climatologie urbaine et les praticiens », synthèse des contributions, *Cahiers des territoires*, publication du PREDAT Midi-Pyrénées, « Climat et projet urbain ».
- Vanderlinden, J.-P., Pacteau, C., Joussaume, S. et Blanc, N. 2012. « Structuration novatrice de la recherche interdisciplinaire sur les changements climatiques, une expérience francilienne », *VertigO. La revue électronique en sciences de l'environnement*, hors-série n° 12, mai. URL : <http://vertigo.revues.org/11882>, consulté le 11 octobre 2012.

Géraldine Molina est docteur en géographie et urbanisme, aménagement de l'espace. Ses travaux portent sur les acteurs et dynamiques de production de la ville contemporaine. Elle travaille actuellement sur les recompositions professionnelles de l'urbanisme et de l'aménagement autour de la question environnementale et plus particulièrement de l'enjeu climatique (experts, acteurs institutionnels, praticiens, etc.). Ses recherches investissent également les relations entre l'art et l'espace.

Sa page personnelle : <http://geraldinemolina.org/recherche>

Pour citer cet article :

Géraldine Molina, « Lutte contre le réchauffement climatique : les acteurs de l'aménagement entre coopération, reconversion et concurrence », *Métropolitiques*, 12 novembre 2012. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Lutte-contre-le-changement.html>.